
**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant reconnaissance de l'opérateur direct. -
Bibliothèque locale de Habay-la-Neuve**

A.Gt 20-03-2019

M.B. 26-04-2019

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 mars 2019, La bibliothèque organisée par l'ASBL Bibliothèque de Habay est reconnue en qualité d'opérateur direct - bibliothèque locale de catégorie 2.

L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 27 avril 2005 portant reconnaissance de la bibliothèque publique locale de Habay-la-Neuve est abrogé.

Et ce, à partir du 1^{er} janvier 2019.